

Décision

Générale

colonial

Décision n° 880 Personnel indigène.

n° 880

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel du cuisinier auxiliaire de la prison Adar Galilé est porté de 300 à 380 francs pour compter du 1^{er} décembre 1941.